



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACCOMPAGNEMENT À LA SOBRIÉTÉ DU PATRIMOINE IMMOBILIER TERTIAIRE DES COLLECTIVITÉS : L'ADEME ÎLE-DE-FRANCE ANNONCE LES LAURÉATS DE SON APPEL À CANDIDATURE RÉGIONAL SCHEMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET ÉNERGÉTIQUE (SDIE)

Paris, 28 juin 2023 – L'ADEME Île-de-France (Agence de la Transition Écologique) soutient les collectivités dans la réduction de leurs consommations énergétiques grâce à une gestion patrimoniale rationalisée et adaptée. Plaçant l'accompagnement des collectivités au cœur de sa raison d'être, elle est engagée dans l'accompagnement de 138 collectivités au cours de l'année 2022. À ce titre, **ce 28 juin, lors du salon de l'AMIF**, l'ADEME Île-de-France a dévoilé les **7 lauréats** de son appel à projets **Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE)**, qui sont les collectivités d'Argenteuil, Chevilly-Larue, Melun, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Rambouillet ainsi que Romainville.

Le **SDIE**, outil dédié à la gestion dynamique du patrimoine des collectivités, permet à la collectivité d'assurer un suivi des performances de son patrimoine dans le temps, afin de maîtriser le coût global des équipements. Enfin, il permet d'intégrer les impératifs de sobriété visés par le **décret tertiaire** du 23 juillet 2019 qui, dans un contexte de dérèglement climatique, impose une réduction des consommations énergétiques de 40% à horizon 2030, de 50% d'ici 2040 et de 60% en 2050. Il concerne tous les bâtiments à usage tertiaire ayant une surface de plancher ≥ 1000 m². Pour accompagner cette transition, **l'ADEME Île-de-France** a lancé, en décembre 2022, un appel à candidature afin d'aider les collectivités à mieux gérer leur patrimoine, sur plusieurs volets tels que leur consommation énergétique ou leurs usages. L'ADEME Île-de-France accompagne, depuis le 22 juin, **7 collectivités** dans leur démarche de sobriété, de l'élaboration à la mise en place du dispositif jusqu'au suivi, en leur partageant des outils clés en main, et cela pour une durée de 4 ans

Le Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE) : pour une gestion dynamique et écologique du patrimoine

Le **SDIE** est un levier puissant au service de la politique territoriale et de son économie. **La mise en oeuvre du SDIE, pour devenir une feuille de route pour la transition des territoires, doit** répondre à des critères précis et respecter 4 étapes :

- Le **lancement**, qui, en communiquant sur les enjeux et les objectifs auprès de l'ensemble des publics y compris de l'ensemble des participants et agents, favorise la construction d'un portage fort,
- Le **diagnostic**, qui permet de disposer d'une connaissance fiable et globale du patrimoine mais également d'identifier les pistes d'actions
- **L'élaboration des scénarios multi-critères**, qui a pour but de fixer des priorités avec une approche de développement territorial durable

- **La mise en œuvre**, qui offre la possibilité de dérouler le scénario retenu par le biais d'outils de gouvernance effective de suivi du SDIE, de programmer les opérations et d'optimiser les surfaces (sobriété, efficacité, ENR et confort d'été)

Un accompagnement des collectivités encadré pour la réduction des consommations énergétiques

Les **7 collectivités d'Île-de-France** soutenues par l'**ADEME Île-de-France** ont des profils divers, avec des populations s'échelonnant de **20 000 à 112 000 habitants**. Les collectivités sélectionnées sont **Argenteuil, Chevilly-Larue, Melun, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Rambouillet ainsi que Romainville**. Chaque collectivité motivée et entrée dans la démarche, a constitué une équipe avec un élu, un agent technique et financier ainsi qu'un suppléant pour chacune de ces fonctions.

Parmi les collectivités suivies par l'**ADEME Île-de-France**, la **Ville d'Argenteuil**, avec 2 600 agents en poste, est soucieuse de maîtriser l'impact de ses activités sur l'environnement et d'améliorer ses pratiques au quotidien. Son maire, Georges Mothron et son équipe contribuent depuis plusieurs années à agir en faveur du climat et de la transition énergétique, via les politiques publiques relevant de ses compétences (au travers de sa participation au Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), contribution au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) ou encore développement des énergies renouvelables...). Afin de mener à bien son **SDIE**, la ville prévoit la mise en place d'une gestion transversale entre les services techniques et financiers. Un comité de pilotage sera mis en place avec les élus en charge du suivi du projet, ainsi que les référents techniques et administratifs en charge du suivi du projet. Enfin, un comité technique sera également mis en place afin de traiter de manière opérationnelle les décisions prises par le comité de pilotage, en collaboration avec l'ADEME Île-de-France pour chaque étape.

« Le SDIE est un outil puissant pour définir les orientations de la politique patrimoniale grâce à une connaissance plus éclairée du patrimoine et à l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement. », précise Jérémie Almosni, Directeur Régional de l'ADEME IDF. « Une gestion patrimoniale rationalisée et adaptée peut représenter un gisement précieux d'économies pour les collectivités, sans impact sur la qualité du service rendu, et le rôle de l'ADEME Île-de-France est précisément d'aider les collectivités à s'approprier cet outil. »

L'ADEME ÎLE-DE-FRANCE EN BREF :

En tant qu'établissement public rattaché aux ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, de la Transition énergétique, et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'ADEME – l'Agence de la transition écologique – est résolument engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

L'ADEME Île-de-France agit sur 3 domaines clés de la transition : économie circulaire et déchets, territoires durables et transition énergétique. 43 collaborateurs mobilisent entreprises, collectivités et associations afin de les accompagner dans la recherche, le financement et la mise en œuvre de projets éthiques et durables.

Sites web : <https://www.ademe.fr/direction-regionale/ile-de-france/>

<https://agirpouurlatransition.ademe.fr/>

https://twitter.com/ademe_IDF

Contact presse

Agence Look Sharp

Léa Petit & Léna Derudder

06 89 02 04 49 / 06 12 83 31 66

ademe-idf@looksharp.fr